



**N. 14**  
**CHAMONIX FÊTE  
LES 200 ANS DE LA  
COMPAGNIE DES GUIDES**

# CHAMONIX-MONT-BLANC

Le magazine de la mairie de Chamonix-Mont-Blanc AOÛT 2021



**3**

LOGEMENT :  
NOUVEAUX  
PROGRAMMES

**5**

MOBILITÉS :  
EXTENSION DE LA  
PIÉTONNISATION

**6**

CULTURE : NOUVEL  
ESPACE CULTUREL

**8**

MONTAGNE : LA COM-  
PAGNIE DES GUIDES  
FÊTE SES 200 ANS

**10**

ENVIRONNEMENT :  
RÉDUISONS NOS  
DÉCHETS

## RETROUVEZ NOS INFORMATIONS

- > [www.chamonix.fr](http://www.chamonix.fr)
- > Facebook Mairie de Chamonix-Mont-Blanc
- > LinkedIn

### HÔTEL DE VILLE 04 50 53 11 13

Lundi au vendredi, 8h30 - 12h /

13h30 - 17h **sur rendez-vous**

### URGENCE ADMINISTRATIVE

04 50 53 07 36

### URGENCE TECHNIQUE

04 50 53 75 29

### PERMANENCE MAIRIE

06 24 33 66 10

### 72 HEURES (N° VERT)

0800 34 55 10

### MAIRIE ANNEXE ARGENTIÈRE

04 50 54 03 06

### RÉGIE INTERCOMMUNALE

### CHAMONIX PROPRETÉ

04 50 53 41 94

### DÉCHETTERIES

Closy 04 50 54 68 94

Bocher 04 50 55 18 64

### ESPACE TAIRRAZ

04 50 55 53 93

### MUSÉE ALPIN

04 50 53 25 93

### MAISON DE LA MÉMOIRE ET DU

### PATRIMOINE JANNY COUTTET

04 50 54 78 55

### MÉDIATHÈQUE

04 50 53 34 82

### CENTRE SPORTIF RICHARD BOZON

04 50 53 09 07

Patinoire 04 50 53 12 36

Tennis / Squash 04 50 53 28 40

### MJC 04 50 53 12 24

### CLUB DES SPORTS

[www.chamonixsport.com](http://www.chamonixsport.com)

Chamonix 04 50 53 11 57

Argentière 04 50 54 16 36

### OFFICE DE TOURISME

[www.chamonix.com](http://www.chamonix.com)

Chamonix 04 50 53 00 24

Argentière 04 50 54 02 14

### POLICE MUNICIPALE

04 50 53 75 02 / 06 25 42 02 32

### GENDARMERIE 17

### POMPIERS 18

PGHM 04 50 53 16 89

### SECOURS INTERNATIONAL 112

### SAMU 15

HÔPITAL 04 50 53 84 00

### PERMANENCES « INFO RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE »

Le mercredi, RDC de la mairie, 9h - 12h

Élodie RONGER 06 21 92 69 97 /

[eronger@innovales.org](mailto:eronger@innovales.org)

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

François BRUNERO 07 56 88 74 61 /

[francois.brunero@conciliateurde](mailto:francois.brunero@conciliateurdejustice.fr)

[justice.fr](http://justice.fr)

Directeur de la publication *Éric Fournier*

Réalisation Direction de la Communication

Maquette *Cynthia Durand*

Photographies *Jean-Marc Milhomme & D. R.*

Photo couverture « *La Grande Cordée* »

© *Gaetan Haugard*

*Impression Monterrain*

# ÉDITO DU MAIRE

## < La vaccination doit s'accélérer ! C'est notre seul horizon. >

**C**her(e)s toutes et tous,

Le virus est toujours là. Si nous nous réjouissons que la vie sociale, culturelle et sportive qui fait la richesse de notre vallée ait progressivement repris son cours après une saison blanche, nous sommes aujourd'hui confrontés à une quatrième vague avec la propagation de nouveaux variants redoutables qui nous oblige collectivement non seulement à ne pas baisser la garde mais à redoubler d'efforts dans cette course contre la montre. La vaccination, qui est notre seul horizon, doit s'accélérer. Le plaisir de se retrouver en terrasse, en famille ou entre amis, ne doit pas nous faire oublier le respect des gestes barrières avec lesquels nous avons appris à vivre depuis plus d'un an.

Votre collectivité se mobilise dans ce contexte pour garantir la tenue des nombreuses manifestations estivales de notre vallée dans les meilleures conditions sanitaires. Contre vents et marées et grâce à la mobilisation des élus et services communautaires et du Club des Sports peuvent se tenir le Marathon du Mont-Blanc, la Coupe du monde d'Escalade, le Cosmojazz et l'UTMB dans des conditions inédites avec jauges revues et contrôle du pass sanitaire.

Cet été s'écrit également une nouvelle page de l'histoire de Chamonix avec l'anniversaire des 200 ans de la Compagnie des Guides. En contribuant au développement du territoire, en transmettant son extraordinaire patrimoine naturel et culturel, en portant les valeurs de l'alpinisme désormais inscrit au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO, les guides ont façonné son identité. La commune s'est naturellement engagée en tant que partenaire de la Compagnie pour fêter à ses côtés la montagne et le métier de guide au travers de nombreuses manifestations et animations, de la plus grande cordée au monde entre l'Aiguille du Midi et la pointe Helbronner à l'ascension de la Tour Eiffel pour sensibiliser au changement climatique en septembre prochain, en passant par la traditionnelle fête des guides du 15 août revisitée.



Parce qu'il est essentiel de maintenir activité et emplois dans la vallée, nous poursuivons la modernisation de nos infrastructures touristiques. Le Conseil municipal a adopté le 18 juin un plan de redynamisation du site du Montenvers de 53 M € comprenant la construction d'une nouvelle télécabine et d'un Centre d'interprétation du climat et des glaciers avec une ouverture au public prévue à partir de 2024. Malgré une météo difficile les travaux de remplacement de la télécabine de Charamillon avancent dans les délais prévus avec la reconSTRUCTION de la gare amont engagée ce printemps. Côté Grands Montets, nous avons reçu la troisième visite de l'Inspecteur général des sites en configuration estivale afin d'intégrer tout au long du développement les attentes des services de l'État pour un projet que nous souhaitons tout à la fois ambitieux, à haute valeur environnementale et architecturale, et permettant un accès durable à la haute montagne toute saison.

Comme nous nous y étions engagés, nous poursuivons l'amélioration du cadre de vie en préservant la qualité de l'air et diminuant les nuisances routières, avec notamment l'extension de la piétonnisation du centre ville rue du Lyret et les travaux de mise en valeur du parking du Grépon. Enjeu tant de santé publique que de préservation de l'environnement, la qualité de l'air était d'ailleurs au cœur des échanges que nous avons eus avec les Villes des Alpes françaises réunies à Chamonix pour préparer la tenue d'une prochaine conférence internationale sur le sujet.

Bonne lecture !

*Éric Fournier, maire de Chamonix-Mont-Blanc*



# LOGEMENT

## POURSUITE D'UNE POLITIQUE VOLONTARISTE en matière de logement permanent

La collectivité se mobilise sur tous les fronts pour permettre à ceux qui le désirent d'y vivre et d'y travailler. Après le vote le 14 décembre dernier de l'obligation de 50% de logements aidés dans les secteurs stratégiques, les élus ont acté de nouvelles orientations fortes en faveur de l'habitat permanent lors du conseil municipal du 28 mai 2021.

Ils ont approuvé la convention de partenariat avec Haute-Savoie Habitat pour la construction de six logements locatifs aidés sur le secteur des **Favrands**, en place d'anciens ateliers municipaux. La commune gardera la propriété au travers d'un bail emphytéotique de 75 ans. Offrant des appartements du T1 au T4, l'opération se destine à une diversité de publics souhaitant vivre et travailler dans la vallée. En contrepartie d'une garantie d'emprunt et d'une participation financière de 204 000 € de la commune,

Haute-Savoie Habitat s'engage à livrer les logements dès 2023 !

La collectivité a par ailleurs exercé son droit de préemption sur un bâtiment à usage d'habitation situé chemin des **Saubérands**. La commune envisage sur le site la création de plusieurs logements qu'elle pourrait mettre à disposition via le dispositif du bail réel solidaire ou sous forme d'habitat coopératif.

Aux **Grassonnets**, les travaux d'aménagement de l'ancienne école en deux logements locatifs débutent en 2022 en partenariat avec Haute-Savoie Habitat. La livraison est prévue en 2023. Le budget de l'opération est de 510 000 €.

Concernant le logement des saisonniers, les élus ont approuvé la prise de participation de la **SAEM Chamonix Logement** dans le capital de la SAC

HACT France (Société anonyme de coordination de la fédération des élus des entreprises publiques locales), conformément à la loi ELAN qui organise le rapprochement des bailleurs sociaux pour mutualiser les ressources et compétences en vue d'une plus grande efficacité sociale.

Cette adhésion à la société de coordination permettra à la SAEM Chamonix Logement de bénéficier d'un réseau, de moyens et partenariats tout en conservant sa personnalité morale et ses prérogatives, et d'envisager ainsi des coopérations plus fortes : politiques d'achat commun, solidarités de gestion, avances et prêts entre membres... La SAEM Chamonix Logement, créée en 2004 permet à la commune de Chamonix, actionnaire majoritaire parmi 13 dont 11 employeurs de la Vallée de gérer une résidence sociale de 56 logements saisonniers suite à la transformation d'une ancienne résidence de vacances.



Les Favrand (anciens ateliers municipaux)



Les Grassonnets (ancienne école)



Les Saubérands



# PATRIMOINE

## RÉNOVATION COMPLÈTE du chalet du Club Alpin Français

Situé au cœur de Chamonix, à l'intersection de l'avenue Michel Croz et de la rue de la Tour, le chalet du Club Alpin Français, propriété communale, a fait cette année l'objet d'une rénovation complète. Il s'agit d'un important investissement de la collectivité de l'ordre de 313 000 €.

Le souhait de la commune a été de protéger et de conserver l'aspect architectural de ce bâtiment emblématique de Chamonix. De nombreux travaux ont été menés à l'intérieur de la structure : maçonnerie, menuiseries, installation électrique, plomberie, création d'un accès et de toilettes pour les personnes à mobilité réduite. Il a été décidé par ailleurs de

procéder à une reconstruction totale de la toiture avec une nouvelle charpente et une couverture en ardoises dont la plupart ont été taillées sur place. Ce travail très spécifique a été mené magnifiquement par des compagnons expérimentés : charpentiers, couvreurs et zingueurs.

Pour rappel historique, le bâtiment a été construit par l'architecte Georges Debry en 1912 pour le Touring Club de France (TCF). Ce dernier joue à l'époque un rôle important dans le développement du tourisme en France. Il publie notamment des articles élogieux sur Chamonix dans sa revue nationale. À partir de 1928, le Touring Club partage le bâtiment

avec le CAF. Le TCF fait la promotion des activités touristiques et le CAF celles des activités sportives. Dans les années 1950, le bâtiment est restauré. On y organise quelques expositions. Le 16 juillet 1958, le chalet du CAF est inauguré officiellement par Paul Payot, Lionel Terray, Guido Magnone et Pierre Mazeaud. Il sera à nouveau restauré en 1995.

Le chalet du CAF est aujourd'hui un lieu d'accueil pour le public qui vient se renseigner sur l'organisation d'une excursion, d'une randonnée, d'une course... Il est aussi un lieu de rencontre et de réunion pour les membres du Club qui vont désormais bénéficier d'un lieu entièrement rénové.





# MOBILITÉS

## EXTENSION DE LA PIÉTONNISATION du centre-ville

La mairie de Chamonix a réalisé en ce début d'été 2021 des aménagements qui visent à la fois à favoriser les modes de déplacements actifs (marche à pied, vélo), à réduire la circulation des véhicules et à améliorer la qualité de vie des quartiers.

La rue de la Tour et la rue du Lyret, entre le carrefour du Lyret et la rue de la Tour, deviennent piétonnes. Un premier aménagement est réalisé entre le carrefour du Lyret et l'Hôtel Les Gourmets et une borne d'accès est posée. L'aménagement de la rue (depuis Les Gourmets jusqu'à la rue de la Tour) se poursuivra ultérieurement. Les modes actifs (piétons et vélos) sont favorisés Rue du Lyret entre l'avenue de l'Aiguille du midi et le carrefour du Lyret : le stationnement est supprimé, les trottoirs sont agrandis et une bande cyclable est créée. Sur ce tronçon, les vélos peuvent circuler dans les deux sens. En revanche, un seul sens est autorisé pour les véhicules depuis le carrefour du Lyret vers l'avenue de l'Aiguille du midi.

D'autre part, le chemin du Sapi, entre l'avenue de l'Aiguille du midi et le carrefour du Lyret, passe à double sens pour les vélos et à sens unique pour les véhicules.

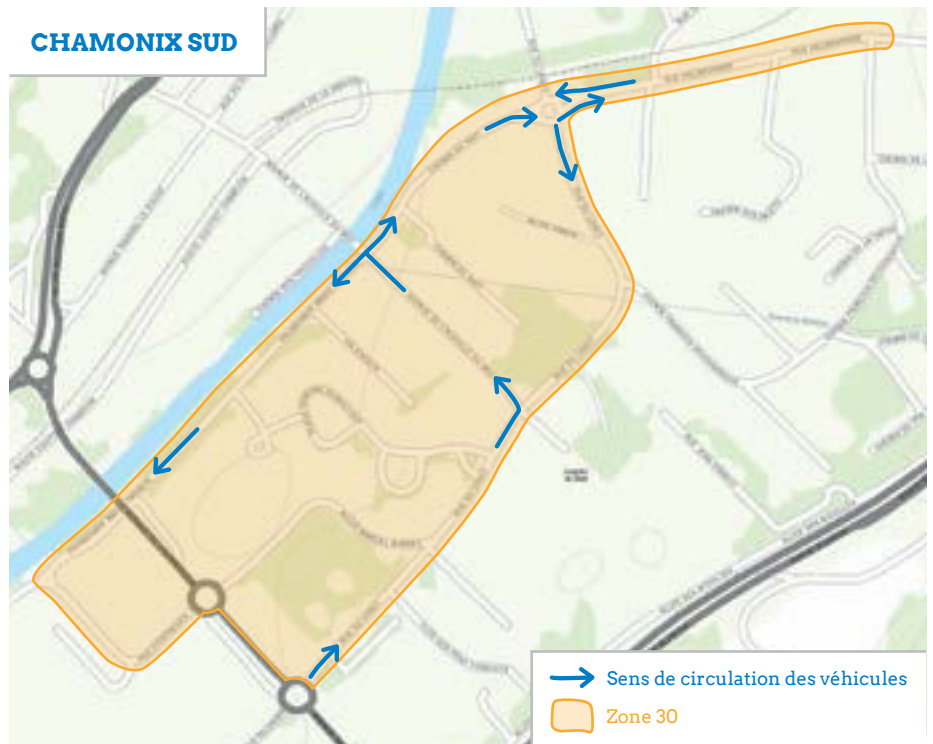
Par ailleurs, la circulation se fait désormais uniquement dans un sens dans la partie basse de la route des Pèlerins, entre le chemin du Cry et le chemin

des Tissourds. Une bande piétonne est également créée sur ce tronçon ainsi qu'une bande cyclable descendante (depuis l'hôpital vers Chamonix centre). La matérialisation se fait par un marquage au sol et des panneaux.

Enfin, une zone 30 de circulation apaisée est matérialisée sur l'ensemble du périmètre de Chamonix sud par

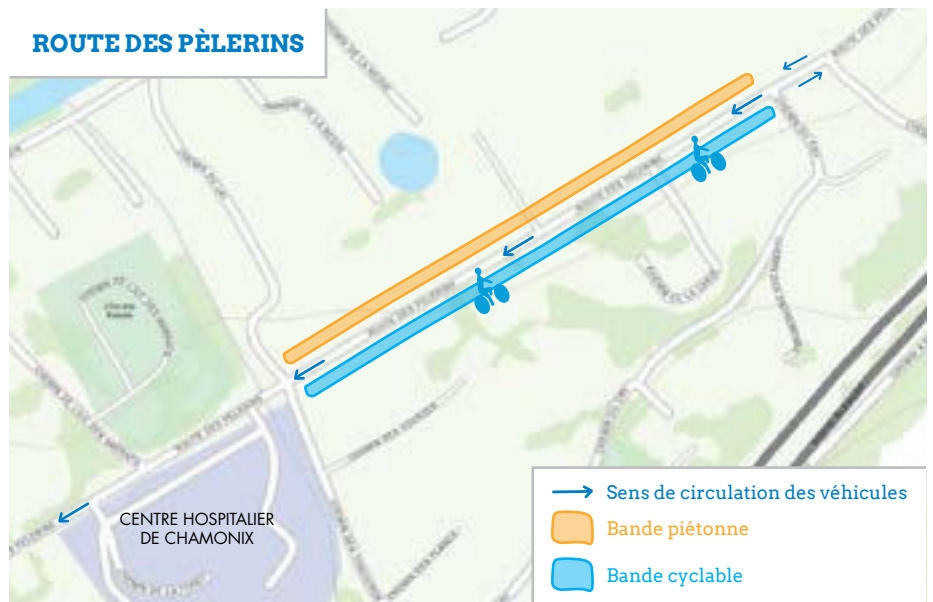
des panneaux et des marquages au sol. À signaler également que la circulation des bus et du Mulet s'adapte. Le Mulet dessert désormais l'hôpital avec une fréquence toutes les 20'. La ligne 2 passe quant à elle par la Promenade Marie Paradis. Une correspondance entre les lignes 1 et 2 et le Mulet est organisée à la gare routière.

### CHAMONIX SUD



- Sens de circulation des véhicules
- Zone 30

### ROUTE DES PÈLERINS



- Sens de circulation des véhicules
- Bande piétonne
- Bande cyclable



- Borne d'accès
- Zone piétonne



# CULTURE

## UN NOUVEL ESPACE CULTUREL pour Chamonix

L'Espace Michel Croz/EMC2 actuellement en construction ouvrira ses portes à la fin de l'année. Trois questions à Juliette Martinez, conseillère municipale déléguée à la culture, sur ce nouvel équipement.

3

QUESTIONS



à Juliette Martinez

### 1 Pourquoi un nouvel espace culturel à Chamonix ?

La salle Michel Croz a brûlé il y a plus de 20 ans. Le Majestic n'est pas adapté au spectacle vivant et ne peut accueillir toutes les manifestations de la ville. Nous avons besoin d'une salle professionnelle. Cet équipement est indis-

pensable à la fois pour le développement de nos activités culturelles, pour organiser des événements festifs et aussi pour répondre aux besoins des associations chamoniardes.

### 2 Quels seront les usages de cette nouvelle salle ?

L'équipement sera polyvalent et permettra des usages multiples répondant à la richesse des activités de notre territoire. Il sera à la fois une salle de spectacles avec une scène escamotable de 110 m<sup>2</sup>, des gradins amovibles permettant d'accueillir 500 personnes debout ou 300 assises, une arrière-scène, des loges et des lieux de stockage. L'Espace Michel Croz sera aussi un espace festif permettant d'accueillir les manifestations organisées par la commune, ses partenaires et des associations. Cette salle permettra notamment

l'organisation de repas jusqu'à 250 personnes.

### 3 Que pouvez-vous nous dire de la programmation 2021/2022 ?

La salle accueillera une programmation pluridisciplinaire et éclectique (théâtre, cirque, danse, musique...), complémentaire à l'offre culturelle des autres acteurs de la vallée et avec une politique tarifaire adaptée. Au programme, 21 dates, 24 spectacles et 38 levers de rideaux avec des temps forts, pour tous les goûts et tous les âges (petite enfance, enfance, adolescence, adultes) : théâtre (classique, contemporain), musique (Jazz, Classique, Actuelles, ...), danse et cultures urbaines (slam, hip-hop, ...), cirque nouveau et arts de la magie, propositions « hybrides » (danse/vidéo, marionnettes, ...).

**Retrouvez toute la programmation sur [chamonix.fr](http://chamonix.fr).**



Préfigurations 3D de la nouvelle salle © Didier ONDE



Espace culturel en construction



# CULTURE

## RÉOUVERTURE DU MUSÉE DES CRISTAUX APRÈS AGRANDISSEMENT

Le musée des cristaux, situé dans l'Espace Tairraz, ouvre à nouveau au public après avoir bénéficié d'un important agrandissement. Grâce au legs de la collection minéralogique de Michel Jouty à la ville de Chamonix, et de celui de la collection Ducarre au Club de minéralogie de Chamonix et des Alpes du Nord, le musée des Cristaux propose désormais une immersion dans la minéralogie des Alpes, de la France et du Monde. Il invite à découvrir la tradition séculaire de la récolte de quartz dans le massif du Mont-Blanc, encore vivace aujourd'hui. Parmi les pièces majeures, vous pourrez retrouver la

collection exceptionnelle de fluorites roses et rouges du Mont-Blanc, trésor alpin unique au monde. Ainsi que toute la riche variété de minéraux de l'Arc Alpin, faisant de cette exposition dédiée un point d'excellence de niveau international. Le musée invite ensuite à explorer l'extraordinaire diversité minéralogique de la France, son passé minier et ses sites majeurs, suivi d'un grand tour du monde coloré des minéraux des cinq continents. Nouveauté : le « Trésor », où seront présentés gemmes, pierres taillées et métaux natifs (or, argent, cuivre). Sur une surface d'exposition de 700 m<sup>2</sup>, près de 1400 spécimens émerveilleront passionnés et curieux de tous âges. Ce nouveau musée des Cristaux, agrandi et réaménagé, se classe désormais parmi les plus beaux musées minéralogiques nationaux.



Musée des Cristaux - Fluorites du Mont-Blanc © Collection Musée Alpin



Vitrine en cours d'installation

## LE MUSÉE ALPIN VA DEVENIR LE MUSÉE DU MONT-BLANC

Le Musée Alpin, classé Musée de France, est installé depuis 1969 au cœur de Chamonix dans les locaux de la Résidence Mont-Blanc, ancien Chamonix-Palace. L'équipement, bien que présentant à la fois un fonds d'une incroyable richesse et régulièrement, d'ambitieux expositions temporaires, souffre d'une image vieillissante.

La scénographie mise en œuvre ne correspond plus aux attentes et aux pratiques de visite du public et doit évoluer.

Un ambitieux projet de rénovation porté par la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, gestionnaire de l'équipement, va permettre au Musée Alpin de devenir le Musée du Mont-Blanc, seul musée de la montagne en France, avec l'ambition d'attirer de 60 à 80 000 visiteurs chaque année. Objectifs

principaux : valoriser notre formidable patrimoine naturel et culturel et proposer un véritable outil de diversification touristique. L'opération officiellement lancée ce printemps 2021, prévoit l'agrandissement du site actuel et sa rénovation complète : création de 3 espaces d'exposition permanente et d'un espace d'exposition temporaire, nouvelle muséographie, nouveaux dispositifs de médiation, important développement du numérique, etc. La rénovation représente un investissement de l'ordre de 7M€.



Musée Alpin, détails © Éric Courcier



Musée Alpin, détails © Gaetan Haugeard



200  
- ANS -



# MONTAGNE

## LA COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX fête ses 200 ans

En cette année 2021, nous célébrons avec fierté les 200 ans d'une véritable institution. Au cours du temps, les membres de la Compagnie des Guides de Chamonix ont écrit une formidable histoire dans le massif alpin et sur les sommets du monde entier. Guides de haute montagne, accompagnateurs, ses membres participent au rayonnement de notre vallée, bien au-delà de ses frontières. C'est pourquoi la Ville de Chamonix-Mont-Blanc et la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc ont souhaité s'engager en tant que partenaires de la Compagnie des Guides, pour fêter à ses côtés la montagne et ses acteurs.

De nombreuses manifestations et animations sont proposées à partir de cet été, notamment deux événements phares, la Plus grande cordée

au monde en juillet et une Fête des guides spéciale « 200 ans » en août.

Plusieurs expositions sont visibles aussi bien à la Maison de la Mémoire et du Patrimoine (« Une histoire d'adaptations ») qu'à la Maison de Village d'Argentière (« Les visages de la Compagnie des guides ») et des animations, des lectures et des jeux sont proposées dans nos bibliothèques publiques.

Des associations se sont jointes à nous, avec l'envie de prendre part à ces festivités : Les Rhodos Chamoniards, le Club des philatélistes et cartophiles de Chamonix, les Amis du vieux Chamonix, les Amis du cinéma, La petite université, les guides du patrimoine... proposent visites guidées, projections de films, cartes et timbres

« 200 ans des guides », défilé festif, conférences, tables rondes...

Enfin, une fresque murale sera créée en plein cœur de Chamonix (septembre) et un spectacle son et lumière sera projeté sur l'église et la Maison de la montagne (décembre).

Tous ces événements ont pour fil rouge la montagne, le métier de guide et bien sûr, la Compagnie des Guides de Chamonix.

Que toutes les personnes, services de la collectivité et associations locales, qui se sont associées à la Compagnie des Guides de Chamonix pour concevoir et mettre en œuvre ce beau programme soient remerciées chaleureusement.

**Retrouvez tout le programme sur [chamonix.com](http://chamonix.com) et [chamonix.fr](http://chamonix.fr).**



Partenaires de la Plus grande cordée au monde



Timbres et cartes 200 Ans des Guides



Exposition « Une histoire d'adaptations » Maison de la Mémoire et du Patrimoine Janny Couttet



Animations Place du Triangle de l'Amitié





# DOMAINES D'ALTITUDE

## NOUVELLE TÉLÉCABINE DE CHARAMILLON

Les travaux de remplacement de la télécabine de Charamillon ont débuté ce printemps 2021 avec les terrassements en vue de la reconstruction de la gare amont. Le chantier marquera une pose pendant l'hiver 2021 et le domaine skiable sera accessible.

La reconstruction de la gare aval et les travaux d'aménagement des abords sont programmés à partir du printemps 2022, conduisant à une absence d'installation de remontée mécanique l'été suivant. La mise en service du nouvel appareil est prévue pour l'hiver 2022.

Parallèlement au remplacement de la télécabine, la commune souhaite procéder au réaménagement du parking et à la redéfinition des modalités de stationnement et de circulation sur le site.

## RECONSTRUCTION DES GRANDS MONTETS

Le projet de reconstruction du téléphérique et de l'aménagement du domaine des Grands Montets connaît une bonne progression. Au-delà des remontées mécaniques, ce projet est l'occasion pour la collectivité de retravailler l'ensemble de la zone de départ, les relations avec les différents hameaux et la liaison avec le village d'Argentière. Concernant l'accès, la priorité de la commune est de privilégier le transport collectif et la mobilité douce tout en aménageant un parking de qualité végétalisé et bien intégré. Le plateau de Lognan sera remodelé afin d'intégrer au mieux les deux gares ainsi que les services indispensables au bon accueil du public. La gare supérieure, au sommet des Grands, située en site classé, sera positionnée en aval de l'actuelle, côté Chamonix avec un accès direct au col des Grands Montets. L'ouverture est prévue en 2024.

## SITE DU MONTENVERS - MER DE GLACE : REDYNAMISATION HISTORIQUE

Afin de garantir l'accessibilité du site du Montenvers et son attractivité face au recul du glacier et au besoin de renouvellement de ses infrastructures, le Conseil municipal a approuvé le 18 juin un programme d'investissements de plus de 53 millions d'euros, dont près de 25 M pour la réalisation d'une nouvelle télécabine d'accès à la mer de glace, et plus de 20 M pour la construction d'un Centre d'Interprétation des Glaciers et du Climat (CIGC), dont l'objectif sera d'informer et sensibiliser les visiteurs sur le changement climatique.

Le projet, qui a reçu l'avis favorable de la Commission supérieure des Sites en 2020, puis du Ministère de la Transition Écologique est subventionné à hauteur de 1,5 million d'euros par la Région au titre du Plan « Sites Touristiques Emblématiques » et à hauteur de 6,5 millions d'euros par le Conseil Départemental dans le cadre du Plan tourisme.

Pour sa mise en œuvre un contrat de concession de service public d'une durée de 33 ans a été conclu le 25 juin avec la Compagnie de la Mer de Glace, respectivement détenue par la Compagnie du Mont Blanc (60%), la Caisse des Dépôts et des Consignations (30%) et le Crédit Agricole des Savoie (10%). Il prévoit la mise en service de la nouvelle télécabine Mer de Glace en décembre 2023 et l'ouverture du CIGC en décembre 2024.



Préfiguration Gare Amont de Charamillon



Préfiguration Gare Amont du Montenvers et Glaciorium



# RÉDUCTION DES DÉCHETS

## POUBELLES COMPACTRICES DE CENTRE-VILLE : L'INNOVATION AU SERVICE DE LA GESTION DES DÉCHETS

Les poubelles de tri compactrices sont à votre disposition dans le centre-ville de Chamonix : Place Balmat, Place des Alpes, rue Paccard, avenue Michel Croz, Parc Couttet. Sur chaque site, vous trouvez deux poubelles distinctes, l'une pour les déchets non recyclables (déchets alimentaires, serviettes sales,

petits emballages...), l'autre pour les déchets recyclables (bouteilles en plastique, cannettes, journaux...). Un cendrier est par ailleurs intégré à chaque poubelle. Ces poubelles sont dites « intelligentes » parce qu'un panneau solaire au sommet de la poubelle procure l'énergie qui lui permet de compacter les déchets. Cette compaction permet à la poubelle de contenir 5 fois plus de déchets qu'une poubelle classique de même taille. Moins de volume génère moins de transport pour traiter ces déchets et donc moins de pollution.

## TOUT SAVOIR SUR LES DÉCHETS : RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Composteurs individuels, composteurs partagés en pied d'immeuble, traitement des déchets : **SITOM des Vallées du Pays du Mont-Blanc**  
04 50 78 10 48 / sitomvalleesmontblanc.fr

Composteurs de quartiers, moloks, déchetteries, ressourcerie : **Régie Intercommunale Chamonix Propreté**  
04 50 53 41 94

Corbeilles, poubelles compactrices, propreté urbaine : **Services Techniques de la mairie de Chamonix**  
04 50 53 75 20

## VENTE À EMPORTER : RETOUR DE LA CONSIGNE !

Depuis la crise sanitaire, la vente de plats à emporter a explosé, et les déchets qui vont avec. Nous sommes cependant de plus en plus nombreux à vouloir continuer à manger nos plats préférés sans culpabiliser. La Communauté de Communes, en partenariat avec « Dabba consigne 2 Savoies », met en place cet été 2021 un service de contenants réutilisables consignés pour les acteurs locaux de la restauration. Le principe est simple : vous commandez un repas à emporter dans un contenant consigné chez l'un des restaurants partenaires, vous dégustez votre plat et rapportez votre boîte dans n'importe quel établissement du réseau (et récupérez alors votre consigne).

Retrouvez les restaurants partenaires sur [dabba-consigne.fr](http://dabba-consigne.fr).

## TRIER PLUS ET JETER MOINS : COMPOSTONS !

### J'habite en maison individuelle



> Compostage individuel

🍷 Achetez un composteur auprès du SITOM au prix exceptionnel de 15€ (valeur réelle 40€)

🍷 Des explications sur le compostage sont données au moment de l'achat

🍷 Un suivi est organisé pour vous donner des informations



### J'habite en immeuble



> Compostage partagé en pied d'immeuble

🍷 Deux référents volontaires sont requis pour assurer la mission

🍷 Le site est directement géré par les occupants

🍷 Formation des référents et suivi régulier par le SITOM

🍷 Composteurs gratuits



### Je n'ai pas accès à un espace vert



> Compostage partagé de quartier

🍷 Deux référents volontaires sont requis pour assurer la mission

🍷 Formation des référents et suivi régulier par le SITOM



# BRÈVES



## REMISE EN EAU DES BASSINS PUBLICS

Chaque printemps, Stéphane Rateau, plombier de la commune remet en eau les 40 bassins publics du territoire, des Bossons jusqu'au Tour, sachant qu'il en a coupé l'alimentation à l'arrivée des premières gelées automnales. Certains bassins sont équipés de robinets afin d'éviter des flux inutiles. Habitants, touristes et leurs animaux de compagnie viennent s'y désaltérer et s'y rafraîchir. Élément important de notre petit patrimoine architectural, ils ont aussi un rôle d'agrément et embellissent les quartiers et hameaux. Préservons-les !

## ÉLUS DE CHAMONIX ET DE COURMAYEUR SE RENCONTRENT

Les élus des deux communes travaillent à des actions communes en matière de mobilités responsables de part et d'autre de la frontière, dans le cadre d'un appel à projet européen. Les élus frontaliers étudient notamment la mise en place d'une navette électrique saisonnière entre les deux communes afin de promouvoir un tourisme itinérant, culturel et d'activités outdoor favorisant une clientèle de séjour et de proximité.

## EMPLOIS D'ÉTÉ 2021

Nos collectivités recrutent chaque année des emplois d'été. Ce dispositif permet à des personnes sans qualification ou en cours de formation d'avoir accès à un premier emploi et à une première expérience professionnelle. En moyenne, les services municipaux et communautaires accueillent chaque année une quarantaine de jeunes. Nouveauté en 2021, les candidats ont été entendus lors d'entretiens de recrutement réalisés en avril.

## DISTRIBUTION DE FLEURS

La distribution de lots de fleurs aux participants du concours des Maisons Fleuries s'est faite le 29 mai aux serres municipales. Elle a été organisée à nouveau « en drive » à cause de la Covid. Rendez-vous l'année prochaine, nous l'espérons, pour de vraies portes ouvertes !



## TRAVAUX D'ENROBÉS

La ville de Chamonix-Mont-Blanc poursuit l'amélioration du confort et de la sécurité des usagers de la route. De nombreux secteurs de Chamonix ont bénéficié en ce printemps 2021 d'un renouvellement des enrobés : allée du Recteur Payot, carrefour de la Mollard, chemin de l'Androsace, rue du Lyret, parking du Grépon, une partie du chemin des Cristalliers ainsi

que de la route des Gaudenays, route des Tissières, route du Tremplin et route des Pècles. D'autres chantiers sont à suivre cet automne.

## TOURNAGES DE LONGS-MÉTRAGES

Ce printemps 2021, trois tournages ont posé leurs valises dans la vallée : Les têtes givrées, Summit fever et La Montagne. Facilités par la mairie, ils ont généré des retombées importantes pour les acteurs économiques impliqués : hébergement et restauration des équipes de production et des acteurs, acheminement en remontée mécanique ou en hélicoptère, recrutement de professionnels locaux (guides ou techniciens)... une vraie manne pour les entreprises.

## EXERCICE D'ÉVACUATION D'UN CAR SCOLAIRE

Un exercice « grandeur nature » d'évacuation d'un car scolaire a été organisé par la commune de Chamonix le 29 avril 2021 route des Gaillands. L'exercice mettait en scène une collision entre un car scolaire transportant des élèves des Pèlerins et un bus de ville au gaz et simulait un dégagement de fumée. Il a mobilisé un nombre important d'acteurs : policiers municipaux, agents de Chamonix Bus, pompiers, gendarmes... Un exercice riche d'enseignements.



# BRÈVES

## RÉFLEXION SUR L'AVENIR DU TOURISME

L'ensemble des acteurs touristiques se sont réunis en mai lors de deux ateliers participatifs pour envisager le tourisme de demain. Objectif : organiser la réflexion sur l'adaptation du produit touristique de la Vallée de Chamonix afin de répondre aux enjeux climatiques, économiques et sanitaires présents et à venir et de proposer de nombreuses pistes pour la rédaction prochaine d'un plan d'actions concrètes.



## LES JARDINIÈRES DE L'EHPAD PRENNENT VIE

Élus et membres du service Espaces verts ont partagé le 2 juin dernier un vrai moment de convivialité avec les équipes et résidents de l'EHPAD de Chamonix. Ils ont ensemble repiqué fleurs et plantes dans les jardinières du jardin de la résidence en partageant anecdotes et souvenirs.



# JEUX

## LE RÉBUS du mois

Ce livre précède « La grande crevasse » et « Retour à la montagne » et rendit célèbre son auteur.



**Réponses :** « Premier de cordée », roman de Roger Frison-Roche

## OBJET mystère



© Collection Musée Montagnard

**Réponse :** une mouquette, un instrument ayant la forme de ciseaux et destiné à tailler la mèche brûlée d'une chandelle. Sa lame dispose d'un petit réceptacle destiné à recueillir la mèche.  
Mouquette, 19<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> siècle, alliage métal.

# ÉTAT CIVIL

2021

## NAISSANCES



ADNET Adèle **03/04**  
LEROUX Jack **06/04**  
AHAMADA Anis **17/04**  
SOILIH Mohamed **26/04**  
DECRETTE Charlie **29/04**  
RAMADAN Mohamad **05/05**  
SANDONA Manon **06/05**

CHERRIER Clément **14/05**  
MORLAND Maisie **24/05**  
CECCHI Nola **25/05**  
LAFOUGE Liv **26/05**  
DELAS Swann **11/06**  
CORBET Eloi **13/06**  
LOISEAU Alban **13/06**  
MEUGNIER Nolan **13/06**  
BERTAUD Gaia **13/06**  
TOTH Aaron **18/06**

LAFAY CHAN Côme **20/06**  
THÉVENET Paul **21/06**  
BERNARDINI COLOMBANI Olivia **25/06**  
SHARP Lilou **28/06**  
JOUET GOMIS Kaïs **29/06**  
CLARET-TOURNIER Raphaël **02/07**  
BICHET Alma **05/07**  
CHATELET Ambre **05/07**

## MARIAGES



LOQUET Pauline & FORERO RAMOS Jhon **17/05**  
ZAMOUTH Coralie & METIVET Adrien **22/05**  
SCHREIBER Patricia & TÉCHER Jacques **29/05**  
BAKONYI Maureen & CHARBIT Paul **04/06**  
ADAM Grégory & POLETTI Marlène **11/06**  
KLOPFENSTEIN Joanna & MENEGAUX Rodrigue **19/06**  
SAADI Djaballah & GUENNOUNI Rania **19/06**  
PÉRONNET Tancrede & LESCURE Clémentine **19/06**

PIANFETTI Gilles & ROUX Stéphanie **19/06**  
LESPRIT-MAUPIN Xavier & BARTHELEMY Agnès **26/06**  
BRENAC Nicolas & GROSSIORD Émilie **03/07**  
SAUNER Olivier & ROSE Marie **10/07**



## DÉCÈS



ZERMATTEN André **14/04**  
COUTTET née ZIZI Jeanne **25/04**  
CARTIER née BURNIER Hélène **07/05**  
RAVANEL née DEMARIA Monique **10/05**  
MAUREL Marie **10/05**  
DEVOUASSOUX née CHARLET Odile **12/05**  
BERTOLINO née NOIRAY Christiane **14/05**  
DAVOINE Bernard **15/05**  
MONTORCIER née BURTIN Simone **16/05**  
de MARLIAVE née PAYOT Marie-Jeanne **17/05**  
MATTHEY-HENRY Samuel **19/05**  
IGLESIS Alain **19/05**  
LETEY Alessandro **20/05**  
CANAVARI Alfredo **20/05**  
JOURDAN Jacques **25/05**

MALACARNE Fiore **27/05**  
MESSIA Colette **29/05**  
PAGET Michel **30/05**  
STRAPPAZZON Alphonse **30/05**  
COUSIN Jean **31/05**  
MÉNY Jeannine **01/06**  
BELLIN Jean-Paul **03/06**  
BALMAT Thérèse **06/06**  
FARINI Charles **06/06**  
DOLGACHEFF née BORNEL Noëlle **06/06**  
SOUDIER née CLÉMENT Simone **08/06**  
MONARD Jean **11/06**  
HÉBERT Éric **13/06**  
CAILLER René **13/06**  
HAIDERKHAN Ajam **13/06**  
DUCROZ née DÉVOUASSOUX Marcelle **16/06**  
MOREIRA AZEVEDO Armindo **21/06**  
ANTUNES MENDES José **24/06**  
MUFFAT-MÉRIDOL Suzanne **07/07**  
MICHETTI née GEHRIG Marie **10/07**

## Vous souhaitez connaître l'actualité de votre ville ?

### FACEBOOK

Rejoignez la page Facebook de la mairie de Chamonix. Faites-la connaître, partagez-la avec vos amis !

### LINKEDIN

Rejoignez-nous sur LinkedIn

### SITE INTERNET

Retrouvez-nous sur internet  
[www.chamonix.fr](http://www.chamonix.fr)

### NEWSLETTERS

Abonnez-vous aux newsletters  
[www.chamonix.fr](http://www.chamonix.fr)

- Actualités
- Agenda évènementiel
- Conseil municipal
- Restauration municipale

### PARTICIPATION CITOYENNE

Rejoignez la plateforme de la participation citoyenne  
[jeparticipe.chamonix.fr](http://jeparticipe.chamonix.fr)

### MON COMMERCE À CHAMONIX

Pensez à réaliser vos achats en ligne en favorisant le commerce local  
[moncommerceeacham.fr](http://moncommerceeacham.fr)

# EXPRESSION POLITIQUE

## La Tribune de la liste « Ensemble le pouvoir d'agir » Éric Fournier

---

Et un recours contentieux de plus !

Au moment où nous devons mobiliser toutes nos forces pour faire face à une quatrième vague mondiale de l'épidémie, où la montagne doit se réinventer pour penser le tourisme de demain et les nouvelles façons d'y habiter, où la crise économique et sociale qui rejaillit sur les finances publiques nous amène à opérer des choix majeurs, où nous luttons contre la flambée du marché immobilier pour permettre aux chamoniards d'y résider, les listes d'opposition alliées de circonstance attaquent en justice une convention de partenariat pour la réalisation d'un ouvrage sur le centenaire des jeux olympiques à Chamonix. Quelques centaines d'ouvrages pour contribuer au rayonnement et à la transmission de l'héritage de notre territoire.

Que cela engage de nouveaux frais de justice pour la collectivité, mette en cause par voie de conséquence les nombreux services qui ont mis en musique, rédigé et contrôlé la forme juridique des documents et montages administratifs attaqués, puisse écorner l'image d'un éditeur reconnu pour ses ouvrages sur le sport et l'histoire de la montagne et retarde la réalisation de l'ouvrage, n'est pas dommageable pour les requérants, non, ce qui importe, c'est d'essayer d'exister face à l'absence de vision et de propositions concrètes pour notre territoire, en tentant de jeter l'opprobre sur l'équipe en place par tout moyen, ainsi d'une vidéo élégamment titrée « les magouilles du livre Olympique de Chamonix » sans équivoque sur les intentions des commanditaires.

En ce moment où nous devrions faire valoir sagement nos différences au sein du débat démocratique pour co-construire demain, l'opposition continue de... s'opposer en restant à la surface, en s'attachant aux procédures administratives plutôt que d'affronter le débat d'idées sur le fond.

Cela s'ajoute aux suspicions incessantes de conflit d'intérêt assénées publiquement, quand ce n'est pas auprès du préfet ou du procureur, comme notamment à l'endroit du Président de la SAEM Chamonix développement, mettant en cause par ailleurs son âge, alors que non seulement la représentation de la collectivité majoritairement actionnaire par un élu est autorisée et protégée par le droit mais le plus souvent pratiquée pour veiller à la bonne gouvernance de l'opérateur. Ou plus récemment à destination de la nouvelle jeune présidente de la SEM Maison des artistes, qui porte un projet culturel n'ayant rien à voir avec sa situation personnelle, la partie bar étant donnée en gestion à un tiers par convention d'occupation, sans considérer ses compétences ni tout le travail réalisé. Le plus âgé et la plus jeune de la majorité discrédités d'office, indépendamment du droit, qui a bien entendu été analysé par les conseils de la collectivité en amont.

Et avant cela le recours contre les élections, perdu lui aussi.

La politique « politicienne » de l'attaque permanente infondée pour combler le vide des propositions et discréditer l'adversaire ad hominem en distillant le doute sur sa pro-

bité, ses intentions ou son sérieux, croyant qu'il en restera toujours quelque chose : c'est cela même qui gangrène le débat démocratique et conduit chaque année à un taux d'abstention grandissant. Les électeurs qui se sont déplacés pour participer à la vie démocratique ne s'y sont pas trompés en renouvelant les élus de leur territoire dans leur mandat régional et départemental avec des scores sans appel : c'est la reconnaissance de tout ce qui a été réalisé pour la vallée et la volonté que cela perdure !

S'opposer pour s'opposer peut ainsi conduire à des propositions surréalistes comme reconstruire le Musée Alpin en centre-ville au lieu de le rénover et ré-agencer comme nous le proposons, quand on connaît la cherté du foncier et alors que l'on s'accorde partout à reconstruire la station sur la station, en allant jusqu'à citer le musée des Confluences à Lyon connu pour ses dépassements financiers dantesques. Ou encore réaliser un centre d'interprétation des glaciers et du climat en ville, pour montrer la mer de glace en photo au musée aux milliers de visiteurs qui auront voyagé jusqu'à Chamonix, sans s'autoriser le bilan carbone d'un train à crémaillère. Vote contre le programme de redynamisation du Montanvers pour un tourisme durable étonnant du chef de l'opposition, qui compte pourtant dans ses colistiers l'exploitant de la grotte de glace naturellement favorable au projet.

Mais qu'à cela ne tienne, tant qu'on est contre, l'intérêt général lui peut bien attendre.

# EXPRESSION POLITIQUE

## La Tribune de la liste « Chamonix S'engage » François-Xavier Laffin

### LA PISCINE EXTÉRIEURE : UN CONTENTIEUX À 3'800'000 €

Depuis 2010, malgré les budgets considérables investis en travaux de rénovation, puis en travaux de reprise, les nombreuses études et expertises réalisées pour la réfection du bassin extérieur, le constat est consternant : la piscine extérieure sera à nouveau fermée cet été. Si les rares informations qui nous ont été confiées ne nous ont pas permis de mener une analyse complète de ce dossier, elles témoignaient à elles seules d'un manque certain de méthode et d'efficacité.

Le 12 mars, considérant qu'il était encore temps d'agir avec détermination et énergie pour espérer une ouverture cet été, nous avons décidé d'interroger Mme la Vice-présidente de la communauté de communes.

« Madame la Vice-présidente,

Pourriez-vous avoir l'amabilité de nous faire parvenir [...] :

- l'état d'avancement précis sur la procédure judiciaire en cours dans le dossier des malversations constatées lors de la rénovation du bassin extérieur de la piscine, le rapport de l'expertise judiciaire et les dernières conclusions des parties?
- le descriptif détaillé des études et/ou travaux objet de l'autorisation de programme N°2025 votée lors de la séance du conseil communautaire du

9 mars 2021 pour un montant total de 480'000€ dont 50'000€ au budget 2021.

• Les montants alloués et les éléments rendus (études et plans) consécutivement aux études réalisées au cours des dernières années, concernant le projet de rénovation de la patinoire et plus généralement du réaménagement du centre sportif ».

Après deux mois, le directeur du cabinet de Monsieur le Maire de Chamonix, volant au secours de Mme la Vice-présidente de la Com Com, exposant la confusion existante entre la Mairie et la Communauté de communes, nous répondait :

« En préambule, je vous rappelle que pour préserver la sérénité de l'action de l'administration et limiter les contraintes que lui impose le droit d'accès aux documents administratifs, tel qu'encadré par le code des relations entre le public et l'administration, il n'est pas fait obligation de communiquer des documents qui sont :

- inachevés, c'est-à-dire en cours d'élaboration,
- préparatoires à une décision tant que celle-ci n'est pas prise,
- diffusés publiquement. »

En d'autres termes : Vous serez informés lorsque nous aurons pris les décisions.

Drôle de pratique démocratique ! Qu'en est-il de la transparence due aux élus ?

La communication de documents et études, financés par les collectivités, serait donc perturbante pour la sérénité de l'administration, contraignante, et non obligatoire. Nous saisissons donc la Commission d'Accès aux Documents Administratifs, pour obtenir ces documents dits « sensibles » et assurer avec sérieux notre rôle d'élu, au service de la collectivité.

Nous regrettons la culture de l'entre-soi entretenue par la majorité, son manque de transparence, sa crainte du partage de l'information, qui contribuent à l'appauvrissement de la réflexion et nuisent à l'intérêt des collectivités. Ce sont ces pratiques qui éloignent progressivement les administrés des décisions et conduisent au niveau d'abstention record constaté aux dernières élections régionales.



## La Tribune de la liste « Une nouvelle voie » Jean Fabre

### LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES ACCENTUENT LA TRISTE ÉVOLUTION CONSTATÉE LORS DES DERNIÈRES MUNICIPALES

Les élections régionales aggravent les municipales : la démocratie s'effondre ! Les citoyens ne se déplacent plus pour aller voter. Mais les sortants, jonglant avec le système, transforment ce fiasco en victoire. Aucun ne remet en doute sa légitimité alors qu'en dehors de leur clientèle, ils ne représentent personne. Mettez-vous à leur place : ayant fait de la politique leur gagne-pain, ils persisteront même si le vote ne signifie plus rien ! Aujourd'hui, on peut être élu par la moitié d'un tiers du corps électoral

et se voir reconduit pour des années de domination sans partage. Nous voici revenus à l'Ancien Régime, celui des « fiefs », des seigneuries. Toutes les décisions sont prises au sein de commissions sous tutelle. Les instances officielles sont devenues des chambres d'enregistrement ; des conseils où l'on flatte le Prince ! Plus de lieu autorisant un vrai débat, plus d'espace où s'ouvrent des discussions sur les grands enjeux du territoire. À Chamonix, on cherche en vain un plan de lutte contre l'engorgement

automobile ; une suite concrète aux promesses d'en finir avec le détournement des bénéfices du tunnel du mont-Blanc ; une réflexion sur l'étrange monopole octroyé à la Compagnie du Mont-Blanc. La suppression de l'incinérateur de Passy a été renvoyée, elle, aux Calendes Grecques ! Partout, les dirigeants politiques en place se contentent d'adapter l'existant dans le seul but de perpétuer leurs pouvoirs, sinon leurs privilèges. Bye bye la république.



## JULIEN HERRY Fondateur de Zom Connection

**J**ulien Herry, guide de la Compagnie des guides de Chamonix, a créé Zom Connection, une association qui collecte skis, snowboards, skis de rando, patins à glace, équipement de hockey et skis de fond, et les achemine dans les villages nichés dans les montagnes du Pakistan. 800 kilos sont envoyés en 2019 via Le Havre, Karachi et Islamabad. Deux tonnes l'année suivante. Trois tonnes sont espérées pour l'automne 2021. Avec quelques potes, il se rend également régulièrement sur place et enseigne le ski, explique le fonctionnement du matériel, organise des événements...

**Entre Julien et le Pakistan** - ce pays à la mauvaise réputation où les autorités françaises déconseillent très fortement à leurs ressortissants de mettre les pieds - c'est une longue histoire d'amour ponctuée de quelques signes forts. En 2007, à 22 ans, il bénéficie, avec son ami Roch Malnuit, de 10 jours d'anticyclone dans l'ascension du Latok 3, « ce qui n'arrive jamais dans un pays où la météo est réputée terrible en été ». En 2019, lors d'un énième voyage dans le pays, il fait une chute de 300 m sur une neige béton. Une chaîne de solidarité s'organise ensuite pour lui porter secours, le prendre en charge et le rapatrier.

**Julien a eu alors envie de s'investir.** Pour se sentir moins égoïste. Parce que ces gens sont gentils, drôles et originaux. Que le pays est beau et sauvage. Qu'on y vit la vraie aventure. Parce que



Photos, détails © Arthur Ghilini

le sourire sur le visage d'un enfant - garçons et filles - qui découvre le plaisir de la glisse n'a pas d'égal. Aussi parce qu'il est motivant de penser « qu'on participe modestement au développement des sports d'hiver dans ce grand pays de plus de 200 millions d'habitants où personne - ou presque - ne skie. »

**L'association Zom Connection est rapidement montée.** Julien évoque en souriant les galères du début, les heures passées dans son garage à faire des lots de skis, à mettre des étiquettes... La préparation des expéditions par bateau... La recherche de contacts locaux fiables... La rencontre opportune à Paris avec un Pakistanais qui apporte son aide pour la logistique et les visas.

**Il convient aujourd'hui de structurer Zom Connection, de fédérer, de recruter quelqu'un pour gérer l'administratif.** Bénéficiant désormais de l'aide de la mairie qui apporte un soutien financier et la mise à disposition d'un local, elle va pouvoir se professionnaliser et développer ses activités. Julien aimerait par exemple collecter des skates ou des slack line. Sachant que celui qui fait du skate ira peut être un jour faire du snowboard dans les montagnes.

**Le développement de partenariats avec des marques, pour qu'elles donnent du matériel et financent**

**le coût du transport, est à l'étude.** Riders for refugees, qui ont fourni des pantalons de snow et POW, qui apporte un soutien financier, font déjà partie de l'aventure. Julien réfléchit encore à optimiser la gestion sur place. L'idéal serait d'avoir un QG à Islamabad où les Pakistanais pourraient emprunter du matériel moyennant une petite location pour aller skier dans une vallée et le rapporter ensuite.

**En projet également, l'organisation d'un échange entre enfants des écoles de Chamonix et du Pakistan.** Ils pourraient suivre le matériel donné, échanger photos et vidéos. Très ambitieux, Julien espère encore faire venir des Pakistanais à Chamonix pour les former à l'enseignement du ski mais aussi à la réparation du matériel. Ils pourraient ensuite prendre en charge l'activité sur place.

**Rêves ultimes (qui peut être se réaliseront) :** créer à Islamabad un centre sportif avec un mur d'escalade et un skate park. Et organiser dans les montagnes un événement de sport de glisse entre Pakistanais, Afghans et Indiens. Qui sait ?

> Plus d'informations :

[www.zomconnection.fr](http://www.zomconnection.fr)  
[zomconnection@gmail.com](mailto:zomconnection@gmail.com)  
[@zomconnection](https://www.instagram.com/zomconnection)